LA FETTÉ-MILON·MOSLOY·SAINT-QUENTIN-SUT-ALLAN

Bulletin d'informations municipales édité par la mairie de La Ferté-Milon



SITE INTERNET www.lafertemilon.fr

ADRESSE MAIL mairie.fertemilon@orange.fr

PANNEAU LUMINEUX en centre ville



Nous avons, le 13 avril, voté les comptes de gestion 2021 et le budget prévisionnel 2022.

En 2021, la commune a investi 654 850,48 € pour améliorer le cadre de vie des Milonais (éclairage public, voirie, parking, mobilier urbain, etc.), rénover les bâtiments (salle polyvalente, entretien des bâtiments publics), créer des structures enfance jeunesse (étude pour la création d'une micro-crèche), accompagner le développement économique, notamment par le tourisme (travaux de requalification de la place du château, étude de parcours touristique).

Avec une gestion attentive des dépenses de fonctionnement et les recettes n'ayant pas évolué, nous dégageons un excédent d'exploitation de 41 881,12 € sur l'année 2021. Cela s'explique notamment avec une augmentation des coûts liés à la crise sanitaire et à l'augmentation des coûts de l'énergie. Vous en avez les détails p3.

L'excédent d'exploitation sert à financer les investissements et le conseil municipal a voté 403 439,83 € de budget d'investissement pour 2022 avec des projets structurants comme des travaux de rénovation de l'ancienne boulangerie, l'extension du parking près de la Poste et la première phase de restauration des remparts.

J'ai proposé au conseil municipal de maintenir les taux des impôts fonciers car tous les ménages vont être impactés par l'inflation et je ne souhaitais pas dans le contexte actuel ajouter encore aux charges des foyers.

Cependant la question de la fiscalité locale devra être posée si nous voulons maintenir les services actuels qui sont importants pour une commune de notre taille.

Ce sera un débat que nous devrons avoir dans les mois à venir!

Un tiers-lieu à La Ferté-Milon, le premier dans l'Aisne!

Depuis l'été dernier, des contacts ont été pris pour que la commune puisse mettre à disposition un local communal pour l'ouverture d'un tiers-lieu. Après des mois de réflexion, rencontres, négociations c'est chose faite avec la délibération du conseil municipal qui autorise la signature d'une convention d'occupation de trois ans au Faubourg Saint-Jean.

Cet endroit sera dorénavant géré par l'association Le Maillon Fertile qui en fera un lieu de rencontres, d'échanges autour d'activités telles que la location de bureaux, d'ateliers, de restauration, de coworking, d'animations culturelles, etc.

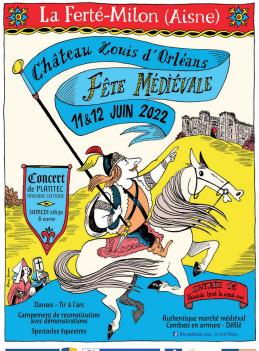
C'est une chance pour les Milonais qui pourront bénéficier d'un espace de rencontre accueillant et convivial, pour les entrepreneurs qui auront un lieu pour se lancer, pour la commune qui soutient un projet d'intérêt général qui contribue à l'attractivité du territoire.

En résumé, un espace à inventer!

Céline Le Frère

Maire de La Ferté-Milon













AGENDA



Samedi 7 mai à 19h

Concert de jazz Adrien Amey, saxophoniste, improvisera en solo à l'église Notre-Dame.

Adrien Amey a été premier prix de soliste au concours national de La Défense en 2004 et a été pendant



Défense en 2004 et a été pendant presque 20 ans dans le Surnatural Orchestra. Compositeur, instrumentiste, il travaille actuellement dans deux compagnies de cirque : Basinga, et Cosmo*phonie. Il joue ou a joué dans Pensées Rotatives, Le Megaoctet, L'Homme Avion (Vincent Courtois), Bann Gayar (Seb Brun), TTPKC & le marin, Pierre Pierre, Gaspard La Nuit, Le Sacre du Tympan,...

Proposé par l'association Murs, Remparts et Patrimoine Milonais

Cet évènement vous permettra d'aider à l'organisation des stages de bénévoles prévus cet été, stage de l'art du vitrail, puis stage de taille de pierre.

Un apéritif dînatoire clôturera cette soirée.

Prix 15€, tout compris. Réservation obligatoire au 06.88.56.79.82 ou par mail fert.corine@gmail.com

Cérémonie du 8 mai



11h Dépôt de gerbe au monument aux Morts

Dimanche 8 mai



Samedi 14 mai 14h à 20h

Location de costumes médiévaux
31 rue de la Chaussée Détails en p4

Samedi 14 mai 20h30

Nuit des Musées en compagnie de Racine en famille Détails en p4

Samedi 14 et dimanche 15 mai

Festival deux jours avec Molière à la MJC

À l'ocasion des JEP 2021, les étudiants de Sorbonne Nouvelle ont pris goût à l'accueil milonais et reviennent à la MJC pour présenter leur travail sur Molière.

4 représentations et un atelier d'initiation à la déclamation baroque avec les comédiennes d'Uni Vers, le dimanche de 10h à 12h.



Dimanche 22 mai à 9h sur le mail

MJC • Randonnée pédestre au départ de Coucy-le-Château avec boisson et pique nique dans le sac à dos. Covoiturage comme d'habitude.

Mercredi 25 mai à 18h

MJC • Assemblée générale ordinaire

Salle Corot

TRANSPORTS

SNCF Amélioration du service des bus de substitution

La fin d'année 2021 a été marquée pour les voyageurs de la ligne P de la SNCF par une succession d'évènements qui ont fortement pénalisé la ponctualité et la fiabilité de l'axe Meaux/ La Ferté-Milon et ont conduit la SNCF à mettre en place des bus de substitution.

Nous avions écrit un courrier commun en début d'année avec les collectifs de voyageurs et les élus concernés afin d'améliorer la qualité de service lors de la mise en place d'une substitution routière.

Ce courrier a reçu une réponse favorable de la part de la SNCF qui va modifier son plan de remplacement par bus actuel dès maintenant par une substitution par bus direct vers Mareuil-sur-Ourcq et La Ferté-Milon, en heure de pointe matin et soir lors des interruptions programmées ou tout évènement prévu plus de 48h à l'avance. En revanche, ce service n'est pas envisageable en cas d'interruption inopinée de la ligne, car les mises en place de bus sont réalisées dans un délai trop court.

Cette solution permettrait de réduire le temps de parcours par bus pour les voyageurs à destination de La Ferté-Milon, avec un allongement du temps de parcours de 20 minutes, au lieu de 40 minutes auparavant. Le surcoût est financé par la SNCF.

ÉCONOMIE

Petites Villes de Demain

La commune de La Ferté-Milon a été choisie pour bénéficier du programme national "Petites Villes de Demain". Le programme a pour objectif d'améliorer le cadre de vie et de rendre plus attractives et dynamiques les petites villes (moins de 20 000 habitants) exerçant des fonctions de centralités sur le territoire.

Si vous vivez sur la commune, si vous y travaillez ou si vous y faites vos courses, vous pouvez participer à notre enquête. Les formats papiers seront disponibles en mairie ainsi que dans vos commerces. Vous pouvez également répondre en ligne en scannant le QR-code ci-contre :

Pierre Tutin, chef de projet Petites Villes de Demain

PATRIMOINE Un terrain stratégique

Depuis quelques années maintenant, la commune a suivi une politique de maîtrise foncière sur les éléments primordiaux que constituent les vestiges de l'enceinte urbaine Philippe Auguste.

En dehors du fait que les neuf siècles de ces ruines en font notre plus ancien patrimoine dont peu de collectivités peuvent s'enorgueillir, il faut bien reconnaître que leur état impose une action urgente à moins d'accepter leur abandon...

Or ce patrimoine qui est notre identité est aussi notre atout ; l'acquisition par la commune de cette parcelle située à l'ouest du restaurant des Ruines, nous autorise à penser une vision cohérente de l'aménagement de cette zone aussi sensible, au niveau touristique autant qu'économique.

Ainsi, en assurant le devenir de ce site stratégique, cet investissement est dicté par notre volonté d'accroître l'attractivité de notre village, seule garantie de la venue de porteur de projet!

LE MOT DE L'OPPOSITION : COLLECTIF AVENIR ET PROGRÈS

L'actualité de ces deux derniers mois dans notre commune a été assez riche : inauguration de l'espace du château, tenue de deux conseils municipaux, de plusieurs commissions et des premières réunions pour les Petites Villes de Demain.

L'inauguration au château s'est déroulée malheureusement sans grand engouement de la part des Milonais, qui ne se sont que très peu déplacés. Est-ce que cela révèle un désintérêt de la population pour ce projet phare de la municipalité actuelle ?

Le 23 mars a eu lieu un conseil avec comme principaux points la constitution des groupes de travail pour le dispositif Petites Villes de Demain, une convention pour envisager la création d'un tiers-lieu au faubourg Saint-Jean, et l'achat de parcelles. Deux groupes de travail ont été créés, avec au moins un membre de l'opposition dans chacun d'eux.

Nous sommes naturellement en faveur de tous les projets dynamisant notre commune, mais certains points de la convention du tiers-lieu sont, à nos yeux, des freins à sa pérennité.

Ce conseil a également vu l'acquisition de deux parcelles délaissées proches de l'esplanade du château, pour la modique somme de 50 000 € hors frais de notaire. Les motifs invoqués sont la protection d'une partie du rempart et une hypothétique création de jardin. Une parcelle a déjà été acquise lors du précédent mandat pour les mêmes motifs, et le terrain reste en l'état depuis lors.

Cette somme aurait pu être investie pour changer le système de chauffage et les fenêtres de la mairie, afin de diminuer les coûts de chauffage de ce bâtiment très énergivore et donc de réduire les dépenses de fonctionnement.

Lors du conseil du 13 avril, nous avons pu constater des efforts de réduction sur certains coûts de fonctionnement, mais qui ne permettent que de limiter la hausse globale (2e année la plus haute sur les huit dernières années).

L'écart entre les recettes et les coûts (environ 42 000 €) ne permet pas de financer de réels projets, tout en sachant que le fonds de roulement de 590 000 € correspond approximativement au montant restant des deux emprunts contractés ces dernières années.

Ce sont beaucoup de projets en discussion, mais qui ne sont pas finançables.

FINANCES

Un compte administratif marqué par la Covid et l'inflation!

Le compte administratif voté à la majorité le 13 avril 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021. Il présente un excédent d'exploitation cumulé de 590 208,92 € et un excédent d'investissement cumulé de 39 286,97 €.

Ce qui porte le résultat global de la commune au 31 décembre 2021 à 629 495,89 €

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
725 702,34 €	486 280,45 €	1 974 650,38 €	2 016 471,50 €

7 LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à 1 974 650,38 € contre 1 889 896,55 € en 2020 soit une augmentation des charges de fonctionnement de + 4,5 %.

597 577,81 € de charges à caractère général en baisse de 36 962,52 €.

Les charges à caractère général ont baissé entre 2020 et 2021 passant de 634 540,33 € à 597 577,81 € soit une diminution de - 5,8 %.

Cette diminution est notamment due à :

- (en 2020 abattage d'arbres dangereux, rue de Meaux pour 12 960 €)
- Familles rurales, participation 2021, halte-garderie 25 200 €

842,50 € de charges de personnel en hausse de 85 362 €

- Soit 9,84 % entre 2020 et 2021, l'augmentation du personnel s'explique notamment par :
- le remplacement d'agents en arrêt maladie, longue durée, maternité, paternité...... 28 500 €

265 623,60 € autres charges de gestion courante dont :

- 80 817 € de participation au SDIS (13 mensualités)
- 60 018 € contribution et maintenance de l'éclairage public (+ 10,95%)
- 52 159 € de subventions au CCAS et associations (- 5 821 €)
- ullet 45 197 ullet d'atténuation de produits. Fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) Ce fond géré par l'État consiste à prélever une partie des ressources fiscales de la commune pour le reverser à des territoires moins favorisés.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT s'élèvent à 2 016 471,50 € contre 2 018 385,81 € en 2020, soit une diminution de 1 914 € (- 0,094 %)

1 162 757 € d'impôts et taxes (taxes foncières) dont :

Fiscalite locale	
Compensation de la TH versée par la CCRV	332 555 €
• FPIC	37 279 €
• Autres produits (loyers, charges locatives) en hausse de 20 810 €	
les services de l'État ayant régularisé le loyer de la gendarmerie	
(1 semestre de loyer 2019, l'année 2020, 1 semestre 2021)	38 787 €
Reprises sur provisions	
•	

675 728 € de dotations et participations dont

COLUMN TO THE PARTY OF THE PART		
• 355 019 € de DGF	565	€
• 164 800 € de DSR+ 1	337	€
• 34 010 € de dotation nationale de péréquation 3	779	€
• 16 000 € de participations des communes (scolaires) 13	000	€

• 105 899 € de participations diverses (CAF, État...)

• 89 687,21 € de produits de gestion dont 84 265,05 € de prestations servies par le service enfance. Ce chiffre est en hausse de 29 435 € entre 2020 et 2021 par un retour quasi normal de fonctionnement. Pour rappel, en 2019, le service avait généré 79 024 €.

TRAVAUX

Informations riverains des travaux sur la commune

Comme annoncé lors de la précédente édition, les travaux de suppression des branchements d'eau potable en plomb sont en cours. Grâce à un dialogue permanent avec USESA, Véolia et TPA, nous nous assurons que ces travaux perturbent le moins possible nos riverains et le flux important de la circulation.

Il reste le côté impair de la rue de la Chaussée, la rue Saint-Lazare et la rue des Galets.

Le parking du stade est terminé (48 places), le grillage anti-sanglier est installé autour du stade et la prochaine étape est la réfection du terrain d'honneur.

Sur la voirie, 12 mâts d'éclairage situés rue de Montholon qui étaient rouillés à la base et dangereux sont en cours de changement.

Pour rappel, le ramassage des déchets a été modifié au 1er avril 2022.

Les déchets ménagers (le tout-venant) sont ramassés tous les vendredis

Les déchets recyclables sont ramassés un lundi sur 2 (donc en mai les 2 et 16 mai)

Les verres sont ramassés tous les deux mois (prochain ramassage le 14 juin)

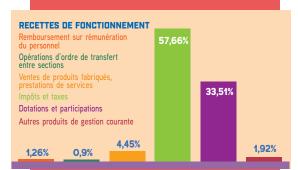
INVESTISSEMENTS

En 2021, la commune a investi 652 0<u>04</u> € dans des projets et études :

- Réhabilitation thermique et fonctionnelle de la salle polyvalente
- Travaux esplanade du château
- Réhabilitation du 36 rue de la Chaussée
- Reprise de concession du cimetière
- Étude de parcours touristique
- Achat de mobilier urbain
- Acquisition d'une tondeuse autoportée
- Extension du réseau d'éclairage public
- Maîtrise d'œuvre "multi accueil" (8 820 €)
- Travaux de voirie

Les recettes d'investissement s'élèvent à 486 280,45 €.







Carrefour ıııı 📭 rue du Marché au Blé

Les travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement (CCRV) et d'eau potable (USESA), rue du Marché au Blé et rue de Meaux reportés l'année dernière auront bien lieu cette année du 4 juillet au 30 août.

Ils nécessiteront de fermer le carrefour durant toute la durée des travaux. Les rues barrées sans possibilité de passage autre que piétonnier entraîneront la mise en place d'une déviation par la voirie départementale.



Un nouveau lieu convivial vous attend!

La Ferté-Milon accueille une nouvelle dynamique, animée par l'association Le Maillon Fertile. Venez découvrir et enrichir vous-mêmes cet espace qui ouvre grand ses portes à toutes et à tous !

Qu'allez-vous y trouver ?

- un restaurant et un café-salon de thé proposant essentiellement des produits locaux et accessibles pour tous les budgets ;
- des espaces de travail occasionnels ou permanents (coworking, bureaux, ateliers);
- des animations et événements : concerts, soirées thématiques, ateliers de loisirs créatifs, numériques, séances détente, répare-café, etc.
- un coin lecture, ludothèque, espace jeunes.

Et plus, si affinités selon vos envies!

Pour qui ? Pour jeunes et moins jeunes, à la recherche d'un emploi ou d'un endroit pour travailler, ou tout simplement d'un moment agréable à passer en famille ou entre amis, autour d'un bon plat, d'un café, d'une bière fraîche, des produits et d'artisanat locaux ou même pour trouver un endroit où travailler, réfléchir, s'amuser, se former ou faire ses démarches.

Où ? 12, rue de Villers, dans les anciens locaux du Faubourg Saint-Jean, à côté de Carrefour Contact.

À partir de quand ? Démarrage des activités début mai.

Et en attendant de nous y retrouver, vous trouverez plus d'informations sur notre site https://lemaillonfertile.org/ ou encore en nous écrivan : reka.lapp@gmail.com.

Au plaisir de vous accueillir nombreux.euses pour nous embarquer ensemble dans cette nouvelle aventure commune !

LA GAULE MILONAISE

Pour les permis de pêches vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone : Yan Danger 07.78.66.52.08, Véronique Danger 06.21.43.38.22, Dominique Linotte 06.76.25.14.92

0-12 ans, permis découverte6€	12-18 ans, permis mineur 21€
Femme, permis découverte35€	Adulte, permis complet 76€
Journalier, permis complet11€	Carte hebdomadaire33€

Options étangs de Fontenil et Carpodrome :

À noter qu'après deux années consécutives de curage par une société spécialisée, les étangs des Gros Prés que nous avons acquis sont de nouveaux opérationnels vous avez le choix dans l'un ou l'autre étang pour les personnes ayant pris l'option étang.

Bien à vous les membres du bureau.

Jean Racine et son Terroir

Nuit des Musées en compagnie de Racine en famille

🍽 LYCÉE 🖦 MÉTIERS CHÂTEAU POTEL

ortes Owertes

À côté de son vécu de dramaturge en perruque et d'Illustre en marbre, Racine n'a-t-il pas également connu une vie privée, comme frère affectueux, comme mari attentionné, comme père de famille ? Et pourtant, quand évoque-t-on son simple quotidien ? Qui a entendu les noms de Jean-Baptiste, Nanette, Fanchon, Lionval, ses enfants, à qui il ne parlait certes pas en alexandrins et qu'il a néanmoins élevés sans bruit ?

Sa correspondance familiale, pourtant publiée, est-elle une œuvre littéraire ou la simple expression quotidienne de l'intimité d'un homme du Grand Siècle ?

Cette exposition de la saison à venir ouvre au Musée un dossier bien inconnu, sans doute la porte vers un Racine nouveau accessible dans sa maison d'enfance. "Jean Racine et son terroir" vous y invite avec plaisir.

Samedi 14 mai, inauguration à 20h30. Entrée libre.



POUBELLE VERRES JEUDI 14 JUIN

Voir rappel en page 3

Association Au Fil des Ans

Le 7 avril, pour fêter les anniversaires des résidents de la maison de retraite nés au premier trimestre de l'année, l'association Au Fil des Ans a offert des cadeaux à chacun d'entre eux. L'après-midi festive a été annulée, l'artiste étant touchée par la Covid.

À l'occasion des fêtes de Pâques, nous avons offert le 17 avril un apéritif ainsi que des chocolats aux résidents. Le printemps aidant, nous espérons tous des jours meilleurs pour que les résidents retrouvent leur joie de vivre!

Madame Mireille Létoffé, présidente, et les membres du bureau



Pour remonter le temps lors de la fête médiévale, une location de costumes médiévaux vous est proposée par Angélique.

Samedi 14 mai au 31 rue de la Chaussée, de 14h et jusqu'à 20h.

Vous pourrez retirer vos locations le mercredi 8 juin de 17h30 à 20h. Les costumes seront à rendre le dimanche 12 juin de 18h à 20h.

Tarifs : enfants jusqu'à 12 ans : 15 €, adultes : 25 € à 30 €

Bonne fête médiévale à tous !



Mairie de La Ferté-Milon 29, rue de la Chaussée, 02460 La Ferté-Milon © 03.23.96.70.45 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h le samedi de 9h à 12h

Bulletin d'informations municipales MILON INFO N°135 MAI 2022

Directrice de publication : Céline Le Frère

Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs. Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS • Ne pas jeter sur la voie publique.